

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
C.C.L.L : MAMET Gérard ;
C.C.V.M : BERGER Joël ; MARCHAL François ;

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
Mandataires : EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

Objet : Affectation du résultat 2016

AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Après établissement et validation du Compte Administratif 2015 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2016, les résultats 2016 sont les suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	22 697 361,43	7 477 848,27
Recettes	23 003 786,85	6 644 694,41
Résultat d'exécution	306 425,42	-833 153,86
Résultat reporté	700 000,00	-144 338,24
Résultat de clôture	1 006 425,42	-977 492,10
Résultat global	28 933,32	
Solde de financement des restes à réaliser		1 214 357,43
Excédent de financement d'investissement après prise en compte des restes à réaliser		236 865,33

A la majorité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les modalités d'affectation du résultat 2016 sur le budget 2017 :

- l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2016 (1 006 425,42 €) en recettes d'investissement pour le besoin de financement des investissements 2017 pour 306 425,42 € ;
- l'affectation du solde de l'excédent de fonctionnement 2016, après prise en compte en section d'investissement, soit 700 000 €, en recettes de fonctionnement 2016 (comme de 2015 sur 2016)
- le déficit d'investissement net 2016 (977 492,10€) est couvert par l'excédent des restes à réaliser (1 214 357,43 €)

Ces résultats sont repris au budget 2017 dans le cadre du Budget Supplémentaire.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à la majorité

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 1
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité